

DÉPARTEMENT
Indre-et-Loire

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical
Séance du 2 avril 2019

ARRONDISSEMENT
TOURS

Le deux avril 2019, à 18 heures, le Comité Syndical ANVAL, dument convoqué le 28 mars 2019, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal de la commune de La Membrolle-sur-Choisille, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS.

ANVAL
Syndicat Mixte
Affluents Nord Val de Loire

Etaient présents : M. Sébastien MARAIS, M. Bertrand RITOURET, M. Bruno FENET, Mme Hédia GHANAY, M. Antoine TRYSTRAM, M. Michel PASQUIER, Mme Régine HINET, M. Antoine REILLE, Mme Valérie DEPLOBIN, M. Ludovic BOURDIN, M. Dominique GOURDON, M. Michel HIRTZ, M. François PILLOT, M. Christian VRAIN, Mme Martine POTEL, M. Jean-Pierre RIOT, M. Daniel PERRIN, M. Maurice PELLAN, M. Alain BASTIE, M. Gilles EDELIN, M. Pierre HABERT, Mme Caroline BOILLE, M. Jean-Pierre GUIGNARD, M. Jacques MOTARD, M. Jean-Pierre GILET, M. Stéphane MARCHAIS.

Nbre de Membres en exercice : 33
Nbre de Présents : 26
Nbre de suffrages exprimés : 26



DEL 02042019-02 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

M. le Président présente les comptes administratifs 2018 des 4 syndicats dissous au 31 décembre 2018, puis le Comité élit à sa présidence M. RITOURET, 1^{er} Vice-Président, le Président s'étant retiré pour le vote.

Le Comité Syndical à l'unanimité des membres présents, après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

➤ **DONNE ACTE** de la présentation faite des comptes administratifs,

➤ **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion de l'exercice dressés par le Trésorier du syndicat,

➤ **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

Syndicat Intercommunal d'aménagement du Bassin de la ROUMER (SIETABR) :

Excédent de fonctionnement cumulé à fin 2018 :	10 158.24 €
Excédent d'investissement cumulé à fin 2018 :	13 636.68 €

Syndicat Intercommunal de curage de la BRESME :

Excédent de fonctionnement cumulé à fin 2018 :	58 760.19 €
Excédent d'investissement cumulé à fin 2018 :	10 540.20 €

Syndicat Mixte de la CHOISILLE et de ses Affluents (SMCA – SICA) :

Excédent de fonctionnement cumulé à fin 2018 :	65 905.62 €
Excédent d'investissement cumulé à fin 2018 :	135 076.30 €
Reste à réaliser en dépenses d'investissement :	72 636.00 €
Reste à réaliser en recettes d'investissement :	44 004.00 €
Excédent global d'investissement en tenant compte des reste-à-réaliser de	106 444.30 €

Syndicat de la BEDOIRE (SIAHBA) :

Excédent de fonctionnement cumulé à fin 2018 :	4 673.51 €
Déficit d'investissement cumulé à fin 2018 :	4 415.89 €

Fait à La Membrolle-sur-Choisille,
Le 8 avril 2019

Pour extrait certifié conforme,
ANVAL
(Syndicat Mixte des ~~Nivernais~~
~~Nord Val de Loire~~)
Siège social : Place de l'Europe
37390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture le
Publié ou notifié le

8/04/19
8/04/19